

ATELIERS IMMERSIFS TERRES DE SOURCES

Trois ateliers immersifs vous permettront d'appréhender enjeux-clés du programme Terres de Sources.

Voici leur résumé !



Atelier 1 : Des agriculteurs qui s'engagent

à mieux préserver la ressource en eau

Présenté par Coralie & Flore, avec la participation d'Alain Reslou

Les ressources en eau propres à la Collectivité Eau du Bassin Rennais sont des ressources superficielles, avec des grands bassins versants.

Les eaux qui arrivent dans les usines de traitement sont chargées en matières en suspension, en résidus de pesticides et en nitrates, rendant sa potabilisation complexe & coûteuse.

Afin d'améliorer la qualité de l'eau, Terres de Sources souhaite accompagner un maximum d'agriculteurs dans le changement de leurs pratiques, pour mieux prendre en compte la ressource en eau, et tendre vers des pratiques favorables et protectrices de cette ressource.

L'engagement des agriculteurs se fait de manière volontaire, à travers un diagnostic et une démarche de progrès ambitieuse, accompagnée techniquement.

Ce cahier des charges repose sur l'engagement des agriculteurs sur 3 critères :

- diminution des IFT (Indice de Fréquence de Traitement),
- risque de transfert (et d'érosion)
- et pression azotée.

Une boîte à outils et un accompagnement technique permettent aux agriculteurs de construire leur démarche de progrès sur 6 ans.

Les premiers résultats d'engagement à 3 ans sont réels et ont permis à une trentaine d'agriculteurs d'engager une démarche significative de réduction de leur impact environnemental.



Atelier 2 : Des marchés publics

qui soutiennent la transition du territoire

Présenté par Mathilde, Laurie et Justine Caurant, avec la participation de David Dugueperoux et Astrid Delanoë Eboki

La transition agricole réalisée sur les fermes nécessite de poser une réflexion globale de changement de système. Réaliser cette transition nécessite du temps et des investissements.

Ce coût de transition ne doit pas reposer seulement sur le prix des produits issus des fermes, au risque pour l'agriculteur de ne plus être concurrentiel avec des couples produits/prix qui ne trouvent pas de débouchés.

Cette transition doit être accompagnée en offrant la possibilité à l'agriculteur de diversifier ses sources de revenus.

C'est cette réflexion qu'a portée David DUGUEPEROUX pour redéfinir son modèle de fonctionnement, notamment en adaptant son activité pour s'inscrire dans les marchés publics de protection de la ressource en eau et de la qualité de l'air, portée par la Collectivité Eau du Bassin Rennais.

Un groupement de commande s'est constitué afin de bénéficier de ce marché public, intégrant 70 collectivités. L'implication des EPCI et des communes pour rémunérer les services environnementaux rendus par les agriculteurs via leurs pratiques agricoles, permet d'offrir des débouchés valorisants pour les producteurs. Ainsi, l'engagement de la Ville de Rennes avec ses 14'500 convives servis chaque jour dans les écoles, crèches, EHPAD, restaurants administratifs, est un soutien important.

D'autres leviers sont en cours de construction pour encore mieux rémunérer l'agriculteur pour sa prestation de service rendue au bénéfice de la protection de la ressource en eau, notamment en allant chercher le secteur privé par le levier du mécénat.



Atelier 3 : Un label encadré & reconnu

pour renforcer la confiance

Présenté par Laurence & Caroline

Terres de Sources est un programme d'actions autour de la protection de l'eau. C'est aussi une marque, un logo, et demain... un Label reconnu.

Après 4 ans de mise en œuvre, il est apparu nécessaire de clarifier les messages-clés du programme, d'accompagner les nouveaux cahiers des charges Producteurs & Transformateurs, et d'encadrer les évolutions globales.

En parallèle, la mise en place d'une nouvelle réglementation européenne (directive UE 2024/825, dite EMPCO, *Empowering Consumers for the Green Transition*) oblige à une mise en conformité des allégations environnementales portées par Terres de Sources.

Ce contexte nous a incité fin 2025 à entamer une démarche de reconnaissance auprès d'un organisme tiers indépendant de contrôle, pour déposer officiellement le Label Terres de Sources. Cette démarche permet de :

- Définir le territoire Terres de Sources et l'ancrage local des fermes engagées,
- Apporter transparence et crédibilité grâce à des données vérifiées et vérifiables,
- Sécuriser la traçabilité et l'identification des produits commercialisés,
- Associer une communication forte, déclinée pour chaque acteur selon ses spécificités et son engagement dans le Label.

Ce process de reconnaissance sera finalisé sur le 2nd semestre 2026.

Adossée au nouveau Label, une stratégie de communication est mise en place pour clarifier les messages et pour donner force, crédibilité et lisibilité à la démarche Terres de Sources. Cette stratégie prévoit de déposer une sélection d'arguments-clés qui font l'ADN de Terres de Sources, d'associer des plans de communication qui facilitent la prise de parole des différents partenaires selon leurs spécificités et leur place dans la filière, de créer des nouveaux supports de communication en conformité avec le Label.

L'objectif est d'augmenter ensemble et de façon coordonnée la notoriété de Terres de Sources, et ainsi démontrer la faisabilité de la transition agricole pour améliorer la qualité de l'eau sur notre territoire.

UN GRAND MERCI À DAVID DUGUÉPÉROUX POUR L'ACCUEIL AU SEIN DE SA FERME